

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 10 MAI 2017

L'an deux mil dix-sept, le dix mai à dix-neuf heures trente, les membres du conseil municipal de la commune de CLENAY se sont réunis à la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par M. le Maire.

Etaient présents :

PRESIDENT DE SEANCE		
IMBERT Frédéric, Maire de Clénay		
CONSEILLERS MUNICIPAUX		
PRESENTS		ABSENT(S)
BISSEY Anne-France	GOYARD Jean-Claude	
CUDOT Guillaume	ROCHET Dorothée	ABSENT(S) AYANT DONNE PROCURATION
DAURELLE Antoine	VIARDOT Daniel	PAIS Philippe à BISSEY Anne-France
DANJEAN Yves	WIOLAND Frédéric	DELAUNAY Violaine à IMBERT Frédéric
JACQUOT Fanny		BENANI Alexandre à CUDOT Guillaume
GARREAU Loïc		SECRETAIRE DE SEANCE
		JACQUOT Fanny

1. NOMINATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Mme JACQUOT Fanny est nommée secrétaire de séance.

2. URBANISME

DECLARATIONS PREALABLES :

- **M. LAPEYRE Jacky**: 7 Grande rue: réfection de toiture
- **M. CLEMENT Aurélien et Mme BLANCHARD** : Chemin du Tertre: édification d'une clôture

Demandes instruites par la DDT (avis favorable sous réserve du respect du règlement du PLU de la commune)

DEMANDES DE PERMIS DE CONSTRUIRE :

➤ **M. et Mme SENNOUNI Redouane et Amel**: Impasse des Ecureuils : construction maison individuelle : lot n°9 du lotissement communal les Jardins

A ce jour, 2 ventes signées pour ce lotissement communal. M. le Maire rappelle que la signature des actes de vente est soumise à l'obtention des permis de construire, reste alors un lot en vente (le plus grand), 2 personnes actuellement intéressées.

- **M. DINET et Mme DINET-CLOPUTRE**: 56 Grande Rue : construction maison individuelle.

Demandes en cours d'instruction auprès de la DDT.

DEMANDE PERMIS DE DEMOLIR :

➤ **M. BOURGEOIS Jérôme et Mme ROCHET Dorothée** : Ruelle de Trémillon : démolition de 3 bâtiments annexes.

DEMANDE PERMIS D'AMENAGER :

➤ **M. WALZ Rémy** : Rue des Varennes : création de 3 lots à bâtir. Le chemin d'accès à ces lots se fera sur la parcelle le long des maisons existantes ainsi les futures constructions seront éloignées de ces maisons. M. le Maire rencontrera M. Walz afin de s'assurer qu'il réalisera les extensions de réseaux nécessaires comme il s'en était engagé.

3. AFFAIRES FINANCIERES :

CREATION D'UN SERVICE CAISSE DES ECOLES DANS BP COMMUNAL:

M. le Maire précise que cette année, compte tenu du contexte (vigipirate,...) la direction de l'école ne souhaite pas organiser de kermesse. M. le Maire précise que cette manifestation représente un moment important dans la vie de l'école et est apprécié des parents et des enfants. Il souhaite donc que cette manifestation ait toutefois lieu cette année et propose que la commune prenne la responsabilité de son organisation avec l'aide des parents d'élèves.

Pour pouvoir engager des dépenses et des recettes liées à l'organisation de cette manifestation et d'autres à venir (vente de crêpes,...), M. le Maire propose au conseil municipal la création d'un service « caisse des écoles » dans le budget de la commune sous le numéro 001.

Afin d'étudier les affaires scolaires et projets qui pourraient être mis en place pour les enfants, M. le Maire propose la création d'une commission chargée d'étudier les affaires scolaires et périscolaires.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité :

- **DECIDE** la création d'un service «caisse des écoles » dans le BP de la commune sous le numéro 001.
- **DECIDE** la création d'une commission « Ecole et Périscolaire » composée de Frédéric IMBERT, (président), Anne-France BISSEY, Guillaume CUDOT, Yves DANJEAN, Fanny JACQUOT, Philippe PAIS, Dorothée ROCHET, Daniel VIARDOT, les délégués de parents d'élèves, les enseignants et la personne responsable des activités périscolaires (NAP) si concernée par projets.

Concernant la future fermeture de classe, M. le Maire précise qu'un nouveau décompte des effectifs aura lieu au mois de juin. En fonction du nombre d'enfants attendu, il conviendra de prévoir une remobilisation pour demander le maintien de la classe. M. le Maire regrette que les parents d'enfants scolarisés dans des écoles extérieures n'aient pas répondu au questionnaire qui a été diffusé.

Il est posé alors la question de l'organisation d'une réunion d'information et d'échange à destination des parents d'enfants scolarisés dans une commune extérieure: question à étudier.

REMBOURSEMENT FRAIS ENGAGÉS PAR DELEGUÉE PARENTS D'ELEVES :

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité

-DECIDE de rembourser Mme Peggy FLORICOURT des sommes engagées (93.35€) pour l'achat de denrées alimentaires pour la collation offerte à l'issue de la manifestation organisée contre la fermeture de classe.

TARIFS SOIREE FITNESS - ZUMBA :

M. le Maire indique que Mme Johanna LOPES DA SILVA, organise pour le compte de la commune (service civique) et dans le cadre de sa formation au CREPS une soirée Zumba le 12 mai 2017. Il revient donc au conseil municipal de fixer les tarifs entrée de cette manifestation.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

-DECIDE de fixer le tarif de l'entrée à 8€ en prévente et à 10€ le jour de la soirée.

-DECIDE de rembourser Mme LOPES DA SILVA Johanna des sommes qu'elle aura engagé pour l'achat des diverses fournitures (décoration, ...) nécessaires à l'organisation de cette soirée du 12 mai 2017 dans la limite de 50 €.

4. AFFAIRES GENERALES:

SOUTIEN POUR LE MAINTIEN DE LA GRATUITE DES TRANSPORTS SCOLAIRES :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi Notre, la compétence transport scolaire sera transférée des Conseils Départementaux vers les Conseils Régionaux à compter du 1^{er} septembre 2017. Afin de maintenir la gratuité de ce service

Après délibération, le conseil municipal, à l'unanimité,

-DECIDE de demander à la Présidente du Conseil Régional de maintenir la gratuité pour les transports scolaires.

Avant d'aborder le point « Questions diverses », M. le Maire invite les membres présents à observer une minute de silence en mémoire à M. Michel Besnard, ancien maire de Clénay, maire honoraire et membre du conseil séniors, qui nous a quitté le 04 mai 2017. M. le Maire rappelle que M. Besnard participait régulièrement aux différentes manifestations organisées sur la commune.

5. INFORMATIONS DIVERSES :

Téléthon 2017 : la question de l'organisation ou non de cette manifestation sur cette année sera étudiée lors de la prochaine commission Animations.

Salon du Livre à l'Espace Loisirs: dimanche 14 mai au cours duquel sera inaugurée la première boîte à livres de la commune (installée dans le hall de l'Espace Loisirs).

Apéro-concert sur la place de la mairie le 24 juin 2017 organisé par la bibliothèque municipale en partenariat avec la MCO. (Médiathèque Côte d'Or).

Les invitations pour le repas des générations ont été envoyées (personnes de + de 65 ans, CM, CCAS, CMJ, BIBLIOTHEQUE). Repas qui aura lieu le samedi 3 juin.

La prochaine édition de la course Odyssée aura lieu le 25 juin 2017 et la Fête de la Place le 4 juillet 2017. Séance levée à 20h50.